



Bulletin municipal de liaison du mois de décembre 2023



Les végétaux de Noël



A l'approche des fêtes de fin d'année, les Echos Carmagnols ont souhaité s'attarder sur ces végétaux très présents et utilisés pour nos décors de Noël. Il est certain que le choix de leurs feuillages persistants est attaché au solstice d'hiver et au réveil espéré de la nature. Mais bon nombre de croyances profanes et religieuses se mélangent contribuant à cette magie et féerie de ce moment de l'année.

Le sapin avec sa forme triangulaire, a pu apparaître pour certains comme symbole de la trinité et arbre du paradis. Au XIV^{ème} siècle ses décorations se composaient de pommes rouges associées à des pâtisseries rondes imitant l'hostie. Il est aisé de penser que l'arbre était porteur en même temps de l'idée de tentation et de rédemption. Aujourd'hui ces fruits rouges sont remplacés par des boules de Noël en verre ou synthétiques.

Le gui (*viscum album*) est une plante parasite à feuillage persistant qui pousse sans racines sur un arbre nourricier. Ses baies blanches translucides sont appréciées des oiseaux mais toxiques pour l'homme. Le gui est utilisé en Angleterre depuis le XVIII^{ème} siècle comme décors pour les fêtes de fin d'année. Dans la mythologie grecque il est associé à Hermès le dieu messager. Chez les Gaulois il est considéré par les druides comme une plante sacrée et magique symbole d'immortalité. Au moyen âge la coutume était qu'on s'offre du gui en prononçant ce souhait « Au gui l'an neuf ». Dans le nord de l'Europe, il est encore d'usage de s'embrasser sous une branche de gui pour se souhaiter bonne année, prospérité, longue vie et pour les amoureux l'annonce d'un mariage proche.

Le houx (*ilex aquifolium*) est un arbuste à croissance lente. Ses feuilles épineuses font du houx une plante protectrice par excellence. Ses baies rouges appréciées en période de froid par les oiseaux sont toxiques pour l'homme. Comme le gui, il est symbole de la vie et de la nature. Dans nos guirlandes et couronnes il est le signe de bienvenue pour les bons esprits de la forêt et les voyageurs perdus dans le froid. Une croyance chrétienne (Evangile selon Matthieu) nous parle que Marie, Joseph, et leur fils en fuite vers l'Egypte, pourchassés par les soldats se cachent derrière un buisson de houx qui étend miraculeusement son branchage pour les dissimuler. Pour remercier l'arbuste, Marie le bénit et fait le vœu qu'il reste alors toujours vert.

C'est avec ces belles croyances populaires et dans cette ambiance festive qui entoure la fin de l'année, que l'ensemble de l'équipe municipale souhaite à tous les lecteurs des Echos Carmagnols de très bonnes et joyeuses fêtes.



VIE CITOYENNE

Au revoir à Mr Thierry Laforgue : Le 10 novembre dernier a eu lieu une cérémonie et un regroupement dans le village de bon nombre de Carmagnols et voisins pour rendre un dernier hommage à un enfant du pays trop rapidement disparu. L'équipe de rédaction et le Conseil Municipal, souhaitent présenter à toute sa famille et ses proches leurs plus sincères salutations.

Cérémonie du 11 novembre : La municipalité tient à marquer cette journée par un défilé, un dépôt de gerbe, une minute de silence, la diffusion de la Marseillaise, la lecture d'un communiqué ministériel et un verre de l'amitié, en l'honneur de tous ces soldats victimes de l'ensemble des conflits meurtriers.

Etude départementale sur le logement : Le journal « La semaine du Roussillon », du 15 au 21 novembre a publié une étude et un classement de toutes les communes du département. Cet article nous renseigne commune par commune sur l'occupation et la destination des logements. Caramany se trouve à la 50^{ème} place sur 226 communes avec 57,07% d'habitations secondaires.

Le village possède 198 logements, 77 résidences principales, 113 résidences secondaires et occasionnelles, et 8 classés en logements vacants.

Rallye du Fenouillèdes : Les 18 et 19 novembre, au-delà des inconvénients de circulation occasionnés, Caramany a vu, comme chaque année, le village traversé, en hors course, par des voitures participantes à cette compétition nationale.

Concert public et gratuit : Le samedi 16 décembre, à partir du 10h30, l'Orchestre du Fenouillèdes a le plaisir d'inviter les Carmagnols à une répétition publique, à la salle des fêtes. Ce moment nous permettra de découvrir certains villageois dans l'orchestre et sera clôturé par une petite collation. Venez nombreux.

Vœux du Maire : La traditionnelle présentation des vœux du Maire se fera le vendredi 19 décembre en fin d'après-midi à la salle des fêtes autour d'un verre. Ce moment amical se veut rassembleur pour le village, alors reprenez la date.

Distribution des colis de Noël : Le dimanche 17 décembre à partir de 10 heures, l'ensemble du Conseil Municipal sillonnera les rues du village en musique pour distribuer les colis de Noël de nos aînés.

Installation des guirlandes et décors de Noël : L'accrochage de ces illuminations et le décor des rues se feront dans les premiers jours de décembre.

Rifle de fin d'année : L'après-midi du 1^{er} janvier, à la salle des fêtes, les Amis de Caramany, nous convient à ce moment festif et de jeu. Inscription souhaitée auprès de Lise et Fred de l'association.

Rectificatif : Une imprécision s'est glissée dans le dernier bulletin municipal. Le résumé écrit soulignant les obligations d'entretien devant chez soi ne serait pas de l'article 32 mais plutôt des articles L221-2 et 2122-28 du code général des collectivités territoriales. La rédaction vous présente toutes ses excuses et merci à un de nos lecteurs de nous l'avoir souligné.

Maison de santé : Le docteur Tramullas de Latour de France est disponible pour accueillir toutes les personnes de Caramany qui le désirent.

Ecole : Mardi 19 décembre à partir de 10h00 sur la place de la Mairie, chants des enfants de l'école de Caramany et vente de crêpes.



Vœux du maire 2023



Rifle des amis de Caramany 2023



LA VIE DE LA MAIRIE

6 décembre : Mairie. Rendez-vous pour étude de contrat d'assurance SMAC.

7 décembre : Prades. Réunion des correspondants défense.

8 décembre : Saint Paul de Fenouillet. Commission de travail de la charte territoriale MSA : Enfance et Jeunesse.

Sournia : Réunion d'information sur le développement de la fibre optique.

Caramany : Réactualisation du système informatique de la Mairie.

9 décembre : Mairie. Formation interne secrétariat.

11 novembre : Caramany. Cérémonie et Armistice 1914/1918.

14 novembre : Saint Paul. Comité de pilotage SMBVA (syndicat mixte bassin versant Agly).

15 novembre : Saint Paul. Commission CCAF Enfance et Jeunesse.

16 novembre : Mairie. Service de trésorerie.

18-19 novembre : Caramany. Rallye du Fenouillèdes.

20 novembre : Maury. Réunion avec la chambre des métiers. Dynamiser la création d'entreprises.

21 novembre : Saint Paul. Gestion des déchets au niveau de la Communauté de Communes.

22 novembre : Saint Paul. Commission sur les énergies renouvelables.

Perpignan. Hôtel du Département. Réunion Pôle nautique sur l'Agly.

23-24 novembre : Mairie. Distribution de sacs poubelles.

28 novembre : Saint Paul. Inauguration du City stade.

Pézilla la Rivière : SPANC Service d'assainissement des eaux usées.

29 novembre : Caramany. Contrôle de la station d'épuration.

Saint Paul. Restitution de l'étude sur le développement touristique de la Communauté de Communes Agly/Fenouillèdes.

Mairie. Conseil Municipal.

30 novembre : Saint Paul. Bureau des Maires de la Communauté de Communes.

Case de Pène : Dernière réunion avant clôture de l'association Pays Vallée de L'Agly.



Défilé du 11 novembre 2023



Décor des rues de Caramany



Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi
Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Communauté de Communes

Service eaux assainissements : 04.68.29.39.29

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Auberge du Grand Rocher : Ouvert du mardi au dimanche Tel : 09 51 28 20 61 / 06 33 54 87 90.

Ouvert pour les fêtes les 25 et 31 décembre.

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Vente de vin bio, local : L'Atelier vigneron Tel : 06 44 07 36 48

Vente de fleurs bio, locales et de saison : Jardin floral Tel : 06 76 47 99 04

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Boulangier : Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîchers : Samedi matin à partir de 9h30

La ferme en pagaille : Vente sur commande de légumes bio, livraison les vendredis, renseignements et inscription 06.67.09.75.49

La Fleur des Pois : Livraison à domicile tous les mercredis de 12H à 16H (06.75.04.16.94)

Fleuriste : Dimanche de 10h à 11h

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Santé

Thérapeute Holistique : Marion Lemoine Tel : 06 12 61 27 84 / Mail : ml.ostara@gmail.com

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Les Amis de Caramany. Président Monsieur Fred Guilbert

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne Tel 06.63.49.30.92

